

**Tirants d'eau autorisés pour les descentes programmées**

(Arrêts aux appointements de Vatteville-la-Rue et au quai de Radicatel)

Ces renseignements sont des prévisions. Les tirants d'eau réellement praticables seront fixés pour chaque cas par le Service du Pilotage.

Ils concernent des navires d'une vitesse réalisable en rivière supérieure à 12 noeuds équipés d'un radar utilisable en rivière, partant de Moulineaux ou de Grand-Couronne. Pour les navires d'une longueur supérieure à 200 m, consulter le Service du Pilotage.

Date	HEURES LOCALES	Descente programmée (Vatteville-la-Rue)	Descente programmée (Vatteville-la-Rue)-Radicatel
mars 2019			
le 1 ^{er}	05h25	10 m 45	10 m 60
2	06h45	10 m 60	10 m 60
3	08h00	10 m 60	10 m 60
4	08h55	10 m 60	10 m 60
5	09h35	10 m 60	10 m 60
6	10h15	10 m 60	10 m 60
7	10h50	10 m 60	10 m 60
8	11h20	10 m 60	10 m 60
9	11h50	10 m 60	10 m 60
10	12h20	10 m 60	10 m 60
11	12h50	10 m 60	10 m 60
du 12 au 14		Descente Directe T.E = Feuille de Prévisions	
15	03h00	10 m 45	10 m 60
16	04h10	10 m 60	10 m 60
17	06h00	10 m 60	10 m 60
18	07h20	10 m 60	10 m 60
19	08h30	10 m 60	10 m 60
20	09h35	10 m 60	10 m 60
21	10h30	10 m 60	10 m 60
22	11h15	10 m 60	10 m 60
23	11h55	10 m 60	10 m 60
24	12h35	10 m 60	10 m 60
25	13h05	10 m 60	10 m 60
du 26 au 27		Descente Directe T.E = Feuille de Prévisions	
28	02h30	10 m 30	10 m 60
29	03h20	10 m 30	10 m 60
30	04h40	10 m 30	10 m 60
31	07h10	10 m 55	10 m 60

Les tirants d'eau ci-dessus sont ceux autorisés en Seine.

Des diminutions peuvent être imposées pour certains postes à quai à certaines époques de l'année. En conséquence, les Affrêteurs, les Consignataires et les Courtiers Maritimes sont invités à se mettre en rapport avec le Commandant de Port avant de fixer le tirant d'eau de leurs navires au départ.

LE HAVRE, le 24/12/2018

Le Pilote-Major